



EMBARGO:

16.08.2004, 09:15

ACTUALITÉS OFS
BFS AKTUELL
ATTUALITÀ UST

15

Bildung und Wissenschaft
Education et science
Formazione e scienza

Neuchâtel, août 2004

Les débuts dans le monde du travail

La situation des nouveaux diplômés des hautes écoles
en 2003 un an après la fin de leurs études.
Premiers résultats.

Renseignements:

Sabina Schmidlin, OFS, Section Systèmes d'éducation, science et technologie,
Tél.: 032 713 69 01

Katrin Schönfisch, OFS, Section Systèmes d'éducation, science et technologie,
Tél.: 032 713 64 26

N° de commande: 648-0300

© OFS

Table des matières

1	Introduction	5
2	L'entrée dans le monde du travail	6
2.1	Une entrée difficile pour les diplômés des hautes écoles spécialisées	6
2.2	Modèles régionaux	7
2.3	Une transition rapide pour les médecins et les juristes	8
3	Le taux de sans-emploi des nouveaux diplômés	9
3.1	Les diplômées des hautes écoles sont plus rarement au chômage un an après la fin de leurs études	10
3.2	La région économique: un facteur essentiel	10
3.3	Les écarts entre les groupes de domaines d'études sont importants	11
4	Les revenus des nouveaux diplômés	13
4.1	Revenus différents selon les domaines d'études	14
4.2	Les disparités de revenu selon le sexe et le domaine d'études	14
4.3	Les disparités de revenu selon le sexe et le statut professionnel	15
5	Annexe méthodologique et définitions	16
	Annexe méthodologique	16
	Définitions	16
6	Annexe	17

1 Introduction

Le passage du monde de la formation à celui de la vie active est de plus en plus complexe et ne se fait pratiquement plus en droite ligne. Les nouveaux modèles de recherche et d'obtention d'emploi gagnent du terrain. L'entrée dans le monde du travail passe de plus en plus par des activités de type projet, limitées dans le temps, ou par des conditions d'occupation atypiques.

Les trois indicateurs présentés ci-dessous fournissent les premières informations sur la phase d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés des hautes écoles de la volée de 2002. L'éclairage pluridimensionnel de cette période devrait signaler les chances et les difficultés que comporte l'arrivée sur le marché du travail.

La situation conjoncturelle et la structure du marché de l'emploi sont deux des principaux facteurs agissant sur le processus d'intégration professionnelle.

A l'heure où les diplômés de la cohorte de 2002, sujet de l'analyse, ont fait leur entrée sur le marché de l'emploi, la conjoncture suisse était en stagnation. La première baisse du nombre des personnes actives occupées en cinq ans et la tendance à la hausse des chiffres du chômage se traduisaient, dans ce contexte, par un net recul de l'indice des places vacantes (voir Capezzali et al. 2002¹; Capezzali et al. 2003²). Ces événements ont également marqué le passage de la formation à la vie active des cohortes de diplômés interrogés en 2003.

¹ Voir Capezzali, E./Farine, A./Moresi, E./Murier, T./Vuille, A. (2002): Indicateurs du marché du travail 2002. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

² Voir Capezzali, E./Farine, A./Moresi, E./Murier, T./Vuille, A. (2003): Indicateurs du marché du travail 2003. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

2 L'entrée dans le monde du travail

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle renseigne sur le temps nécessaire aux diplômés pour trouver leur premier emploi qualifié au terme de leurs études³. La période consacrée à la recherche et à l'attente, après la formation, est souvent couplée aux attentes spécifiques et à l'orientation professionnelle du diplômé. Les études telles que la médecine ou les sciences de l'ingénierie préparent les étudiants à un métier clairement circonscrit. En revanche, les sciences sociales et humaines sont moins tournées vers un domaine de travail spécifique. Les courbes illustrant le passage vers la vie active varient en conséquence selon les diplômés.

Le **taux d'entrée dans la vie professionnelle** s'obtient en divisant le nombre de nouveaux diplômés qui, X mois après la fin de leurs études, exercent une activité correspondant à leur formation (1) par le nombre de nouveaux diplômés actifs occupés et de ceux cherchant un emploi (1+2).

Les groupes sont définis comme suit:

1. Personnes qui, au moment de l'enquête, exercent une activité pour laquelle l'employeur a exigé au moins un diplôme universitaire.
2. Personnes qui, au moment de l'enquête, cherchent encore ou à nouveau un emploi ou qui exercent une activité pour laquelle l'employeur n'a pas exigé de diplôme universitaire.

Il peut arriver qu'une personne ait changé au moins une fois d'emploi depuis son entrée dans la vie professionnelle ou qu'elle ait exercé une activité qualifiée pendant une courte période et qu'elle soit sans emploi au moment de l'enquête. Dans le premier cas, elle relève du groupe 1 – et la durée de transition se réfère au premier poste occupé à la fin des études – tandis que, dans le second, elle fait partie du groupe 2.

2.1 Une entrée difficile pour les diplômés des hautes écoles spécialisées

Qui n'a pas encore trouvé d'emploi après quatre mois doit s'attendre à vivre un processus fastidieux d'entrée dans le monde du travail (voir graphique 1).

Les courbes d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés des deux institutions de l'enseignement supérieur – hautes écoles universitaires et hautes écoles spécialisées – présentent une forme analogue, mais des niveaux différents. Les diplômés des hautes écoles spécialisées entrent dans la vie active à un rythme plus rapide, au début, que leurs collègues universitaires. Ils sont aussi plus nombreux à conserver une activité exercée pendant leurs études (14% contre 11%), chose qui s'explique par la possibilité qu'offrent les hautes écoles spécialisées d'opter pour des études en cours d'emploi. Ainsi, pendant le mois qui suit l'obtention de leur titre, les diplômés des hautes écoles spécialisées sont plus nombreux (22%) que les diplômés des universités (18%) à avoir fait leur entrée dans le monde du travail. Ils perdent leur avance au plus tard dans les quatre mois qui suivent: à cette date, plus de la moitié des diplômés des deux catégories ont trouvé un poste adéquat. Par la suite, l'entrée dans la vie professionnelle est plus difficile pour les diplômés des hautes écoles spécialisées, et le processus de recherche plus fastidieux.

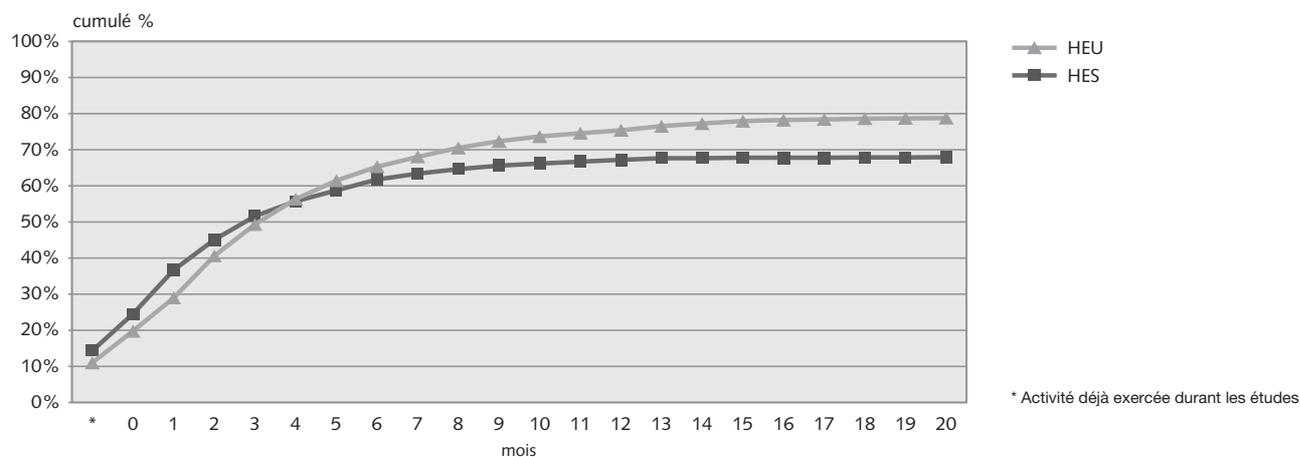
Un an après la fin de leurs études, seuls deux tiers des diplômés occupent un emploi correspondant à leur formation. Mais, à la date de l'enquête⁴ également, un diplômé sur trois dit encore être à la recherche d'un emploi ou exercer une activité pour laquelle il est surqualifié. En comparaison, «seul» un universitaire sur cinq se trouve dans une situation analogue.

Comme par le passé, le dernier ralentissement conjoncturel s'est répercuté plus fortement sur l'entrée dans la vie active des diplômés des hautes écoles spécialisées.

³ Grâce à la nouvelle formulation des questions posées aux diplômés en 2003, il est possible de calculer le temps (en mois) séparant l'obtention du diplôme et l'entrée dans la vie professionnelle.

⁴ En raison des périodes d'examen différentes des différentes écoles, la date de l'enquête peut se situer entre 8 et 18 mois après l'obtention du diplôme.

Graphique 1:
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés selon la haute école, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

La chose s'explique peut-être par le fait que les grands domaines d'études enseignés dans les hautes écoles spécialisées, tels que les sciences de la construction et la technique, sont plus étroitement liés au secteur secondaire, sensible à la conjoncture (voir Schmidlin 2003)⁵. Il en va de même, plus récemment, pour les diplômés des filières économiques, en particulier dans le secteur financier fournisseur de prestations de services.

2.2 Modèles régionaux⁶

Les différences existant entre les structures du marché de l'emploi des régions économiques de la Suisse se reflètent dans l'évolution des courbes régionales d'entrée dans la vie professionnelle (voir graphiques A1/A2). Les plus gros besoins en nouveaux professionnels qualifiés s'enregistrent, en 2002/2003, dans la région de Zurich, en Suisse orientale et en Suisse centrale⁷, pour les diplômés des deux institutions de l'enseignement supérieur.

Comme le montrent les résultats d'une analyse publiée récemment sur l'évolution du marché de l'emploi pour les personnes très qualifiées, les grandes entreprises ont de plus gros besoins en personnel très qualifié que les petites (ibidem.). La structure du marché de l'emploi de la «Région lémanique» et du «Tessin» compte une part relativement faible de grandes entreprises⁸ et une part proportionnellement plus forte de petites et moyennes entreprises.

Les différences régionales de structure du marché de l'emploi et les moins bonnes conditions régnant de ce fait dans les régions latines (Région lémanique et Tessin) concernent certes tous les nouveaux arrivés sur le marché de l'emploi, mais les diplômés des hautes écoles spécialisées sont plus touchés. Leur passage de la formation à la vie active se prolonge et se révèle plus difficile lorsqu'ils ne sont pas parvenus à saisir leur chance dans les quatre mois suivant l'obtention de leur diplôme. Dans ces deux régions, la part des diplômés d'une haute école spécialisée nouvellement arrivés sur le marché de l'emploi est inférieure de respectivement 6% et 9% en moyenne à celle des diplômés des universités.

⁵ Voir Schmidlin, S. (2003): L'évolution du marché du travail pour les personnes hautement qualifiées. Une analyse empirique des enquêtes de 1991 à 2001 auprès des nouveaux diplômés. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

⁶ Dans le contexte du taux d'entrée dans la vie professionnelle, les grandes régions ou régions économiques se définissent sur la base du canton où travaille le diplômé. Pour les personnes sans emploi au moment de l'enquête, on a retenu le canton de domicile.

⁷ Les deux régions accusent fin 2002/début 2003 le plus gros manque de main-d'œuvre qualifiée, comparées aux autres régions économiques.

⁸ 17% des grandes entreprises implantées en Suisse (250 employés et plus) se trouvent dans la Région lémanique, contre 24% à Zurich. Par ailleurs, la part des employés de grands groupes, à l'échelle de la Suisse, n'est «que» de 15% dans la Région lémanique, tandis qu'elle atteint 25% à Zurich. Cela signifie que les grandes entreprises de la région zurichoise comptent plus d'employés que celles de la Région lémanique.

2.3 Une transition rapide pour les médecins et les juristes

Le passage des médecins et des juristes du monde de la formation à celui du travail est très formelle en raison de l'orientation professionnelle de leurs études. Six mois après avoir obtenu leur diplôme, 85% des médecins et 77% des juristes ont commencé à faire leurs premières armes dans le monde du travail (voir graphique A3).

L'entrée dans la vie professionnelle des diplômés en sciences sociales ou humaines et en sciences économiques est plus difficile et moins continue. Un an après avoir quitté la haute école, respectivement 38% et 27% d'entre eux ne sont pas encore parvenus à trouver un emploi correspondant à leur formation. Les diplômés en sciences sociales ou humaines ont un temps de recherche plus long, en moyenne, et ils sont plus nombreux à occuper des jobs de débutants, limités dans le temps, ou des postes dont le taux d'occupation est inférieur à ce qu'ils le désiraient.

En ce qui concerne les *hautes écoles spécialisées*, pendant l'année de transition 2002/2003, les diplômés des domaines de la construction, de la chimie et du travail social⁹ ont connu un passage relativement facile de la formation à la vie active. Plus de 70% des diplômés de ces catégories ont trouvé un emploi adéquat dans les six mois suivant la fin de leurs études (voir graphique A4).

C'est un résultat dont les diplômés des filières des arts appliqués et des arts visuels ne peuvent que rêver. Leur entrée dans le monde du travail est ponctuée d'interruptions, de recherches d'emploi et de jobs pour lesquels ils sont surqualifiés. Seuls respectivement 34% et 52% d'entre eux avaient trouvé une activité correspondant à leur formation dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Ces filières présentant généralement une proportion élevée de femmes, ce sont les femmes, plus que les hommes, qui sont confrontées à des problèmes d'entrée dans la vie active.

⁹ Il faut interpréter ces résultats avec précaution, car l'analyse n'a inclus que les diplômés en travail social dont l'école avait le statut de haute école spécialisée au moment où ils ont obtenu leur diplôme.

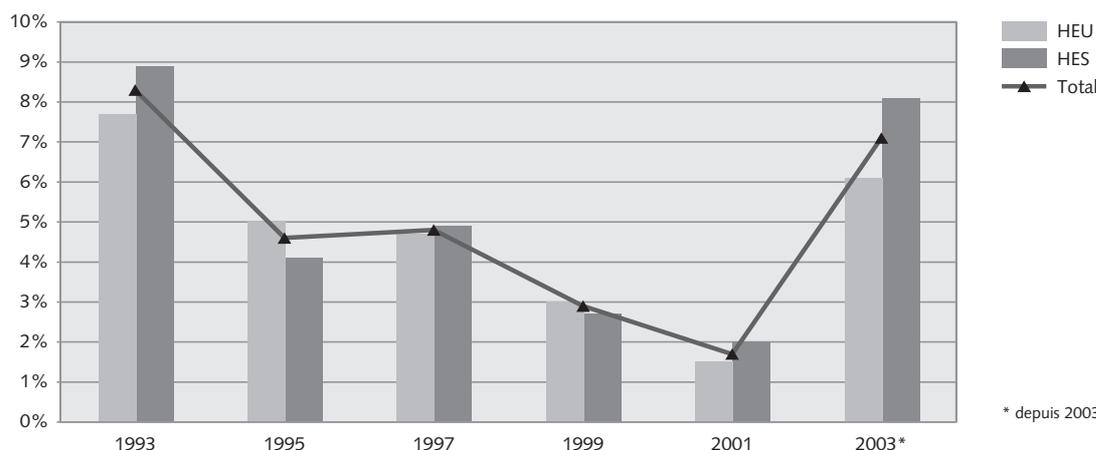
3 Le taux de sans-emploi des nouveaux diplômés

Même si les données présentées ici ne sont que partiellement comparables avec les résultats publiés jusqu'ici, en raison de la pondération opérée pour la première fois¹⁰, 2003 signale une tendance sensible à la hausse du taux de sans-emploi des diplômés hautement qualifiés qui entrent dans la vie active, un an après la fin de leurs études. Comme le montre le graphique 2, le taux de sans-emploi des nouveaux diplômés se rapproche par à-coups de son niveau de 1993, après dix ans de baisse continue.

L'état du marché de l'emploi se reflète dans le taux de sans-emploi des nouveaux diplômés. Un an après avoir obtenu leur diplôme, les personnes issues des hautes écoles spécialisées sont nettement plus nombreuses à être confrontées au chômage que les diplômés des institutions universitaires. Le graphique 2 montre que le taux de sans-emploi des diplômés des hautes écoles spécialisées, de 8,1 % au moment de l'enquête, est supérieur de 2 points exactement à celui des universitaires.

Le **taux de sans-emploi** est égal au nombre des sans-emploi divisé par le nombre des personnes actives et multiplié par 100. Les *personnes sans emploi* se définissent comme les personnes qui n'exercent aucune activité lucrative pendant la semaine de référence et ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et pourraient exercer une activité au cours des quatre semaines suivantes, tandis que les *personnes actives* englobent les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Graphique 2:
Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés selon la haute école, de 1993 à 2003



* depuis 2003: données pondérées

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁰ Voir chapitre 5.

3.1 Les diplômées des hautes écoles sont plus rarement au chômage un an après la fin de leurs études

L'hypothèse selon laquelle le chemin emprunté par les jeunes femmes pour entrer dans le monde du travail est plus difficile que celui des jeunes gens, en revanche, ne se confirme pas, du moins à première vue. Indépendamment de l'institution, le pourcentage des jeunes femmes universitaires sans-emploi est nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins. Un coup d'œil jeté sur les données de l'ESPA permet de voir que le taux d'activité professionnelle des femmes a dans l'ensemble augmenté au cours des années passées contrairement à celui des hommes¹¹. A noter que cette analyse ne considère pas – contrairement à celle du taux d'entrée dans la vie professionnelle – la mesure dans laquelle l'activité exercée correspond aux études effectuées auparavant. La littérature montre que les femmes sont de plus en plus prêtes, au fur et à mesure que la durée de leur chômage augmente, à accepter d'exercer des activités inadéquates¹² et n'ayant rien à voir avec leur formation.

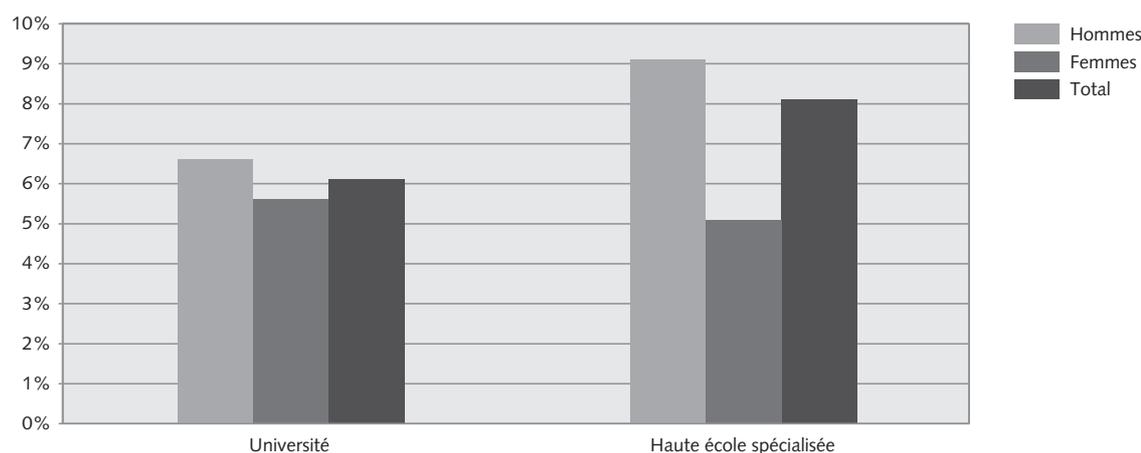
Il est également frappant de constater la différence relativement grande qui existe entre le taux de sans-emploi des hommes et celui des femmes diplômés des hautes écoles spécialisées (HES: 4 points; HEU: 1 point – voir

graphique 3). On peut supposer que cet écart s'explique par les effets spécifiques des filières sur l'entrée dans la vie professionnelle (voir chapitre 3.3)

3.2 La région économique¹³: un facteur essentiel

La proportion des nouveaux diplômés sans emploi enregistre en outre des disparités régionales marquantes, qui touchent dans la même mesure les diplômés des hautes écoles spécialisées et les diplômés des universités. Tandis que les diplômés hautement qualifiés ne sont, un an après avoir terminé leurs études, que rarement touchés par le chômage en Suisse orientale et en Suisse centrale, leurs collègues du Tessin sont encore confrontés à d'énormes difficultés: les taux de sans-emploi y atteignent 11,8% (universités) et 13,7% (hautes écoles spécialisées), soit nettement plus que leurs moyennes spécifiques (voir graphique 4), et ils évoluent parallèlement à la situation de l'emploi dans ces régions pendant la période de l'enquête (voir STATEM 2003¹⁴).

Graphique 3:
Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés selon la haute école et le sexe, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

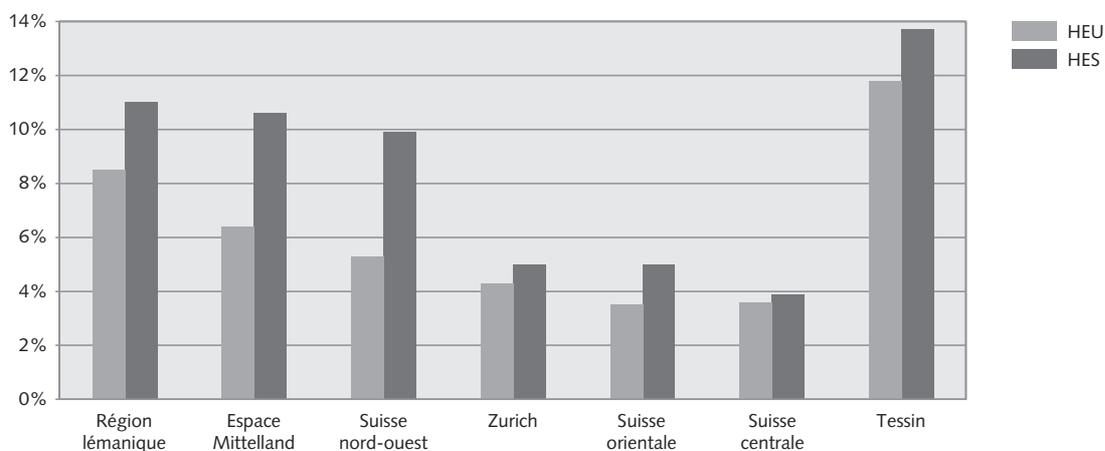
¹¹ Voir Capezzali et al. (2003): Tableaux T3 et T4.

¹² Un coup d'œil jeté sur les données de 2003 permet de voir que les femmes diplômées qui travaillent occupent plus souvent des postes pour lesquels aucun diplôme universitaire n'était exigé. Cette forme d'emploi inadéquate, spécifiquement liée au sexe, est nettement plus fréquente chez les femmes interrogées issues des HES (32,2% de femmes pour 21,2% d'hommes) que chez celles qui possèdent un diplôme universitaire (15,6% de femmes pour 12,5% d'hommes).

¹³ La région économique se fonde, dans ce cas, sur le canton de domicile de la personne interrogée (voir chapitre 5).

¹⁴ Voir STATEM (2003): Statistique de l'emploi. 2^e trimestre 2003. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Graphique 4:
Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés selon la haute école et la grande région, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.3 Les écarts entre les groupes de domaines d'études sont importants

La discipline étudiée détermine le pan du marché de l'emploi qui s'offre aux diplômés hautement qualifiés au moment où ils se mettent à la recherche d'un emploi (voir Schmidlin 2003, 18). En raison des répercussions variables de la faible conjoncture des années 2002/2003 sur les différents marchés de l'emploi, il est peu surprenant que la proportion des sans-emploi varie également entre les personnes interrogées issues de différentes filières.

Les jeunes *universitaires* au bénéfice d'une formation proche de la pratique professionnelle et structurellement prédéfinie, comme la médecine et la pharmacie, font une entrée rapide sur le marché de l'emploi (voir chapitre 2.3) et enregistrent, un an après avoir obtenu leur diplôme, les proportions les plus faibles de sans-emploi, comparés aux diplômés des autres disciplines (1,3% – voir graphique A5). Les nouveaux arrivants issus des filières juridiques et techniques accusent pour leur part des proportions de sans-emploi nettement plus élevées. Les mauvaises conditions régnant sur le marché de l'emploi pour les diplômés en sciences humaines et sociales se font également sentir un an après la fin de leurs études. Avec un taux de sans-emploi de 8,8%, les diplômés de ces disciplines ont le «triste» privilège d'arriver en tête du classement. Presque aussi frappante: la proportion élevée d'économistes sans emploi (7%). On peut supposer que ce résultat est étroitement lié à la dramatique détérioration de la situation sur le marché de l'emploi dans

le domaine des activités financières. Dans l'intervalle de temps observé ici, entre la fin des études des nouveaux diplômés (2002) et la date de l'enquête (mi-2003), la statistique de l'emploi enregistre précisément une évolution négative rapide dans ce domaine économique, encore ininterrompue (voir STATEM 2003, 2004¹⁵).

On distingue également des différences spécifiquement liées à la filière parmi les diplômés des *hautes écoles spécialisées* quant à leurs chances d'accès au marché de l'emploi, un an après la fin de leurs études, (voir graphique A6). Les diplômés en travail social se démarquent positivement des autres personnes interrogées¹⁶: avec un taux de sans-emploi de 0,6%, ils semblent profiter de la croissance persistante que connaissent les domaines de la santé et de l'aide sociale (voir STATEM 2004) et se situent nettement en-dessous de la moyenne spécifique des hautes écoles, de 8,1%. Les nouveaux diplômés dans les domaines de la technique et des arts appliqués sont particulièrement frappés par le chômage. Tout comme leurs collègues universitaires, les économistes issus des hautes écoles spécialisées sont confrontés à un marché de l'emploi difficile. C'est peut-être là un indice que la discipline choisie exerce une influence plus forte

¹⁵ Voir STATEM (2004): sous http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber03/eckdaten/download_f/statem_t2.1-3_d.xls le 01.07.2004.

¹⁶ Il faut signaler ici que les diplômés en travail social dont l'école n'avait pas encore le statut de haute école spécialisée au moment où ils ont terminé leurs études ne figurent pas dans l'échantillon considéré (voir note de bas de page n° 9). Si on tient compte de ces personnes et qu'on ne pondère pas les données, le taux de sans-emploi de ce groupe augmente de 1,4 point de pourcentage, mais il reste nettement inférieur à la moyenne spécifique des hautes écoles.

sur l'entrée dans la vie professionnelle que l'institution où la formation est dispensée. Les diplômés des nouvelles filières du sport, de la musique, du théâtre et de la psychologie appliquée présentent dans l'ensemble un risque de chômage inférieur à la moyenne (voir graphique A6)¹⁷.

Indépendamment de l'institution, il semble se confirmer, tous groupes de filière confondus, que les femmes sont, au moment de l'enquête, plus rarement touchées par le chômage que leurs collègues masculins, ou dans la même mesure (voir graphiques A5/A6). Parmi les nouveaux diplômés des domaines de la technique et de l'agriculture, les femmes sont cependant plus nombreuses à se retrouver sans emploi. Bien que leur proportion parmi les diplômés de ces professions soit très faible, leur choix «sexuellement atypique» de ces filières ne les protège pas d'un risque de chômage accru. L'impression est, au contraire, que les processus de sélection spécifiques du marché de l'emploi désavantagent les jeunes femmes ayant opté pour ces disciplines.

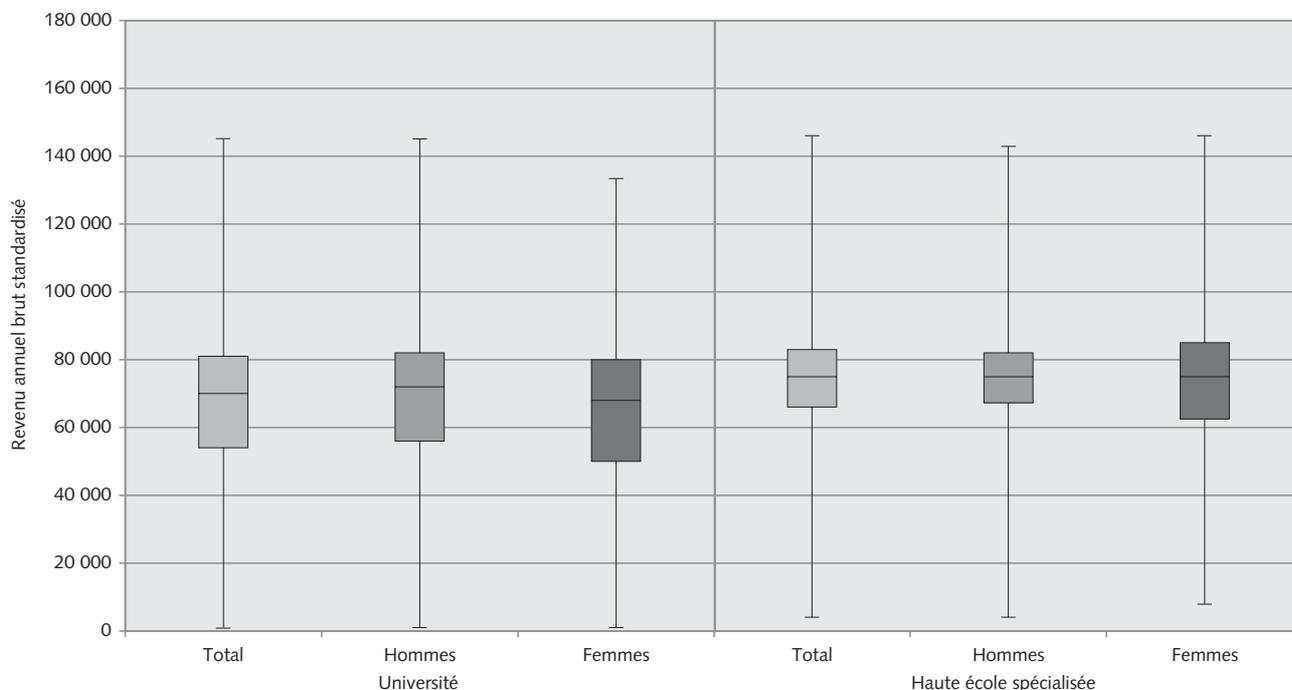
¹⁷ En raison du faible nombre de cas dans ces nouvelles filières d'étude, nous renonçons à faire une interprétation détaillée. Nous renvoyons le lecteur intéressé au graphique A6, qui contient les chiffres de tous les filières, quel que soit le nombre de cas.

4 Les revenus des nouveaux diplômés

A première vue, les diplômés des hautes écoles spécialisées ont un revenu annuel brut supérieur à celui de leurs homologues universitaires. La plus grande dispersion existant à l'intérieur de ce groupe laisse supposer que cette comparaison directe cache des effets spécifiquement catégoriels, résultant des stages et des activités volontaires pratiqués par les universitaires pendant la première phase de leur entrée dans la vie professionnelle (voir graphique 5). Par ailleurs, il est frappant de constater l'homogénéité, à première vue, de la répartition des revenus des diplômés des hautes écoles spécialisées, remarque qui ne peut être confirmée en ce qui concerne les diplômés universitaires.

Le **revenu annuel brut** considéré ici se réfère aux indications données par les personnes interrogées, 13^e mois de salaire et autres allocations contractuelles compris. Les montants saisis ont été convertis en revenu annuel standardisé, c'est-à-dire en revenu pour un emploi à 100%. Respectivement 0,5% des valeurs supérieures et inférieures ont été considérés comme observations aberrantes et ne sont pas pris en compte dans les exploitations qui suivent. Tout le chapitre 4 compare les médianes des revenus annuels bruts standardisés.

Graphique 5:
Revenu annuel brut des nouveaux diplômés selon la haute école et le sexe, en 2003



4.1 Revenus différents selon les domaines d'études

Il n'est pas très surprenant que la subdivision par domaine d'études présente des différences nettement plus importantes entre les revenus.

Parmi les personnes hautement qualifiées titulaires d'un *diplôme universitaire*, les économistes sont ceux qui ont le revenu annuel brut le plus élevé (voir graphique A7). Ce résultat donne à penser que si l'arrivée sur le marché de l'emploi est rendue difficile par les variations conjoncturelles persistantes, les conditions de revenu associées à la profession d'économiste ne sont soumises (jusqu'ici) à aucune restriction en comparaison avec les conditions offertes aux diplômés des autres domaines d'études. Les nouveaux diplômés en médecine et en pharmacie ainsi que dans les filières interdisciplinaires se retrouvent aussi, un an après avoir terminé leurs études, dans les groupes de revenus supérieurs. Par contraste, les salaires d'entrée dans la vie professionnelle des juristes sont étonnamment bas. Cette réalité s'explique toutefois par les spécificités de leur arrivée sur le marché de l'emploi: pour obtenir le brevet d'avocat, les juristes doivent faire un stage d'au moins un an.

Parmi les diplômés des *hautes écoles spécialisées*, mais aussi en comparaison avec les universitaires, les diplômés en travail social se situent au sommet de la pyramide des revenus des arrivants hautement qualifiés dans la vie professionnelle au moment de l'enquête. Cette position est couplée au fait que les travailleurs sociaux sont plus nombreux que les autres à opter pour des études intégrées dans la vie professionnelle (64,8% pour une moyenne de 20,8%). Par ailleurs, ils sont ceux qui présentent la moyenne d'âge la plus élevée, de sorte qu'on peut supposer qu'ils disposent déjà d'une certaine expérience professionnelle au terme de leurs études; un facteur qui joue un rôle déterminant dans la fixation du revenu. Comme le montre le graphique A8, les économistes diplômés des hautes écoles spécialisées figurent – comme leurs collègues universitaires – parmi les mieux payés des nouveaux arrivés dans le monde du travail. A l'autre extrémité de la pyramide des revenus, on trouve en revanche les diplômés des arts appliqués. Avec un revenu annuel brut standardisé de 50'000 francs, ces derniers disposent de beaucoup moins d'argent.

4.2 Les disparités de revenu selon le sexe et le domaine d'études

On constate également des différences évidentes selon le sexe: si l'écart entre les revenus des *universitaires* des deux sexes était déjà visible dans la vue d'ensemble, il est plus net encore dans le domaine des sciences techniques (voir graphique A7): le revenu standardisé des hommes interrogés se situe, un an après la fin de leurs études, aux alentours de 72'000 francs tandis que les femmes de ce groupe de professions ne gagnent que 62'000 francs par an. Les disparités entre les revenus des deux sexes, au détriment des femmes, existent également – mais dans une moindre mesure – chez les diplômés en sciences humaines et sociales (-2,8%), en économie (-2,5%) ainsi qu'en sciences exactes et naturelles (-0,5%). Si les revenus de départ des hommes et des femmes diplômés en médecine et en pharmacie sont équilibrés, le niveau des salaires médians bruts des juristes et des diplômés des filières interdisciplinaires de sexe féminin est supérieur à celui de leurs collègues masculins au moment de l'enquête (+4% et +5,3%).

La répartition des revenus des *diplômés des hautes écoles spécialisées* présente une image plus homogène (voir graphique A8): seules les diplômées en arts visuels ont un revenu annuel brut comparativement plus élevé que celui de leurs collègues masculins, un écart qui s'explique par les positions professionnelles occupées puisque les femmes interrogées travaillent plus souvent dans l'enseignement que les hommes. Dans toutes les autres filières, les jeunes diplômées sont toutefois désavantagées par rapport à leurs collègues masculins, du fait surtout qu'elles occupent des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées.

4.3 Les disparités de revenu selon le sexe et le statut professionnel

Les écarts de revenu que nous avons signalés entre les diplômés des deux sexes se retrouvent également dans les différents statuts professionnels (voir graphiques A9/A10).

Les *diplômées des hautes écoles spécialisées* bénéficient de légers avantages de revenu quand elles ont un statut de cadre moyen (+1,2%). Leurs consœurs *universitaires* qui exercent une activité indépendante gagnent elles aussi, au moment de l'enquête, plus d'argent que les hommes indépendants. Ce résultat doit toutefois être considéré avec précaution: d'une part, le nombre des cas de femmes de ce groupe est très petit (N 17), de l'autre il s'agit souvent de «collaboratrices extérieures»¹⁸.

Le niveau de salaire médian brut n'est identique que chez les diplômés des hautes écoles spécialisées des deux sexes qui ont un statut d'employé sans fonction dirigeante. A tous les autres niveaux professionnels, les revenus standardisés des femmes universitaires ne peuvent concurrencer ceux des hommes universitaires en 2003.

¹⁸ On qualifie ici de «collaboratrices extérieures» les femmes qui travaillent sans être liées par un contrat, pour une école ou un journal, p. ex.

5 Annexe méthodologique et définitions

Annexe méthodologique

L'enquête suisse auprès des nouveaux diplômés est une enquête exhaustive. Elle repose sur l'ensemble des diplômés des universités et des hautes écoles spécialisées (sans les «étudiants étrangers scolarisés à l'étranger»¹⁹) ayant terminé leurs études avec succès environ un an avant l'enquête, en obtenant une licence, un diplôme ou un examen d'État.

L'objectif de l'enquête réalisée par écrit tous les deux ans est d'obtenir des informations sur la phase d'entrée dans la vie active et la situation professionnelle des universitaires des deux sexes un an après la fin de leurs études.

Pour l'enquête de 2003, on a non seulement révisé le questionnaire, mais aussi procédé à des changements d'ordre méthodologique. Les questions choisies ont été adaptées aux dernières connaissances acquises dans le domaine de la recherche universitaire et aux besoins actuels de la politique des hautes écoles.

Pour la cohorte de 2002, il a été possible, pour la première fois, d'utiliser des informations du Système d'information universitaire suisse (SIUS) pour la pondération des données. Ce changement méthodologique a pour conséquence que les résultats des données pondérées ne sont plus comparables directement avec les exploitations passées, au bénéfice d'une plus grande fiabilité. 59% des diplômés des universités et 57% des diplômés des hautes écoles spécialisées ont répondu au questionnaire.

Définitions

Domaines d'études et groupes de domaines d'études HEU:

Contrairement à la subdivision opérée habituellement dans les hautes écoles universitaires entre facultés et instituts, le SIUS se base sur 81 branches d'études, qu'il regroupe en 20 domaines d'études comparables à l'échelle de la Suisse et 7 groupes de domaines d'études (voir aussi http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber15/indik_hsw/ind10502d_def.htm).

Domaines d'études HES:

Chaque domaine d'études est une agrégation des filières d'études HES bénéficiant d'une reconnaissance officielle. Cette reconnaissance n'est pas définitive. Le catalogue des filières peut encore être soumis à quelques changements, selon les décisions de reconnaissance des filières. Cela vaut surtout pour les domaines soumis à la législation cantonale. C'est pourquoi le nombre des étudiants et des diplômés augmentera au cours des années à venir. Il faut tenir compte de ce processus de reconnaissance en comparant les résultats (voir aussi http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber15/indik_fh/ind60503d_def.htm).

Grandes régions:

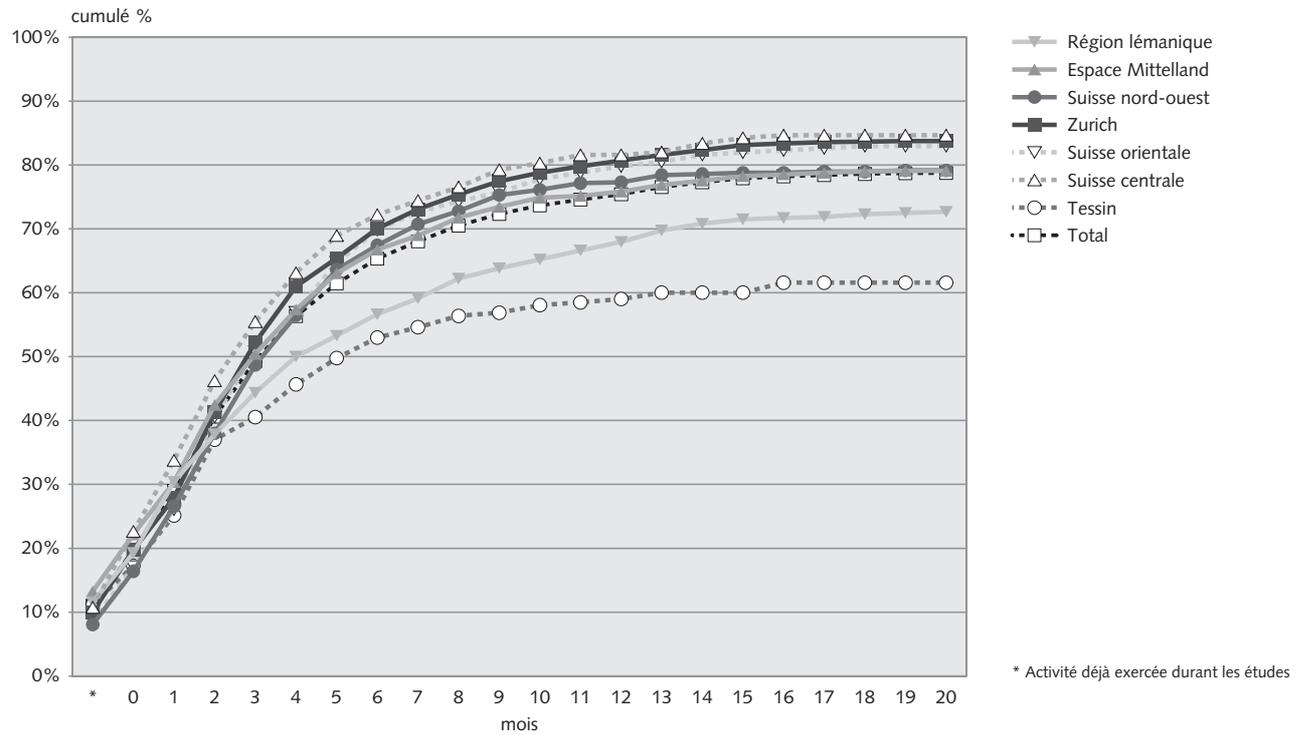
Région lémanique:	Genève, Vaud, Valais
Espace Mittelland:	Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure
Suisse nord-ouest:	Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville
Zurich:	Zurich
Suisse orientale:	Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie
Suisse centrale:	Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwytz, Zoug
Ticino:	Tessin

¹⁹ Les «étudiants étrangers scolarisés à l'étranger» sont ici définis selon les critères suivants: personnes qui ont obtenu à l'étranger le certificat les autorisant à étudier et qui avaient leur domicile à l'étranger avant d'entamer leurs études.

6 Annexe

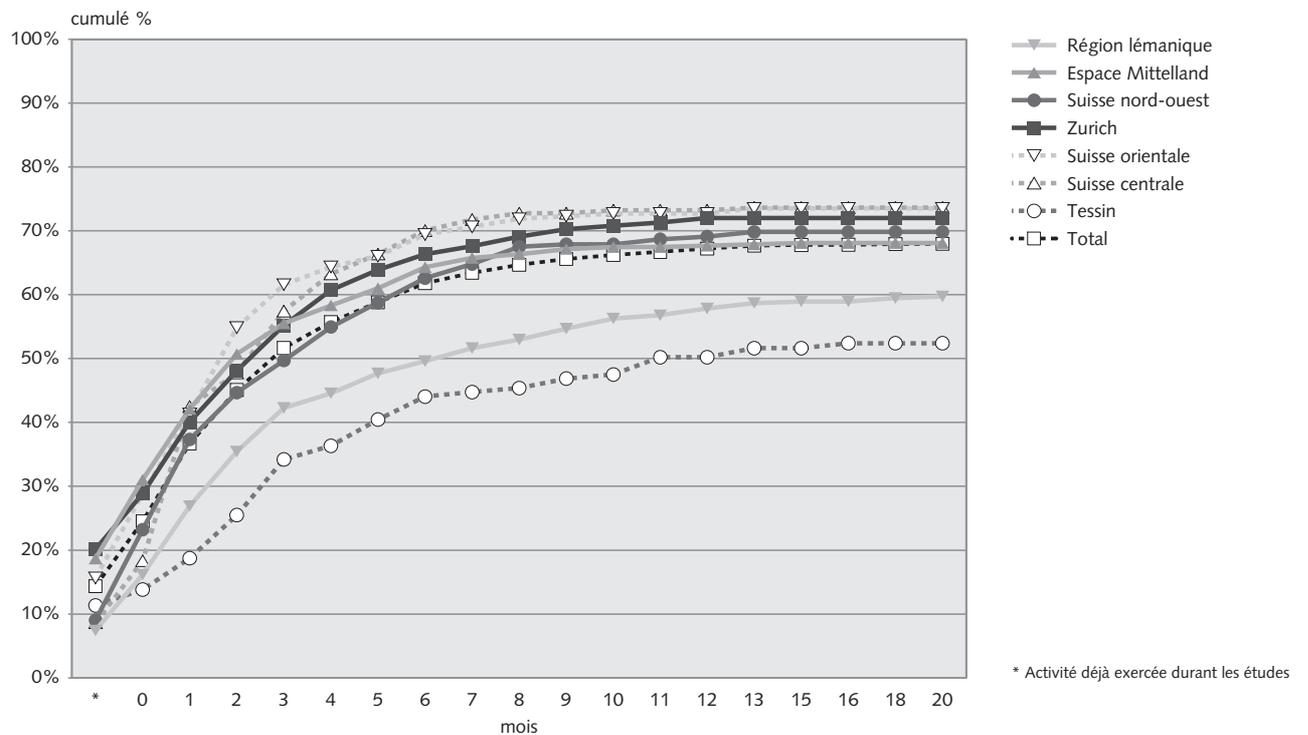
Graphique A1: Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HEU selon la grande région, en 2003	19
Graphique A2: Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HES selon la grande région, en 2003	19
Graphique A3: Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études, en 2003	20
Graphique A4: Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études, en 2003	20
Graphique A5: Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études et le sexe, en 2003	21
Graphique A6: Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2003	21
Graphique A7: Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études et le sexe, en 2003	22
Graphique A8: Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2003	22
Graphique A9: Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HEU selon le statut professionnel et le sexe, en 2003	23
Graphique A10: Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HES selon le statut professionnel et le sexe, en 2003	23

Graphique A1:
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HEU selon la grande région, en 2003



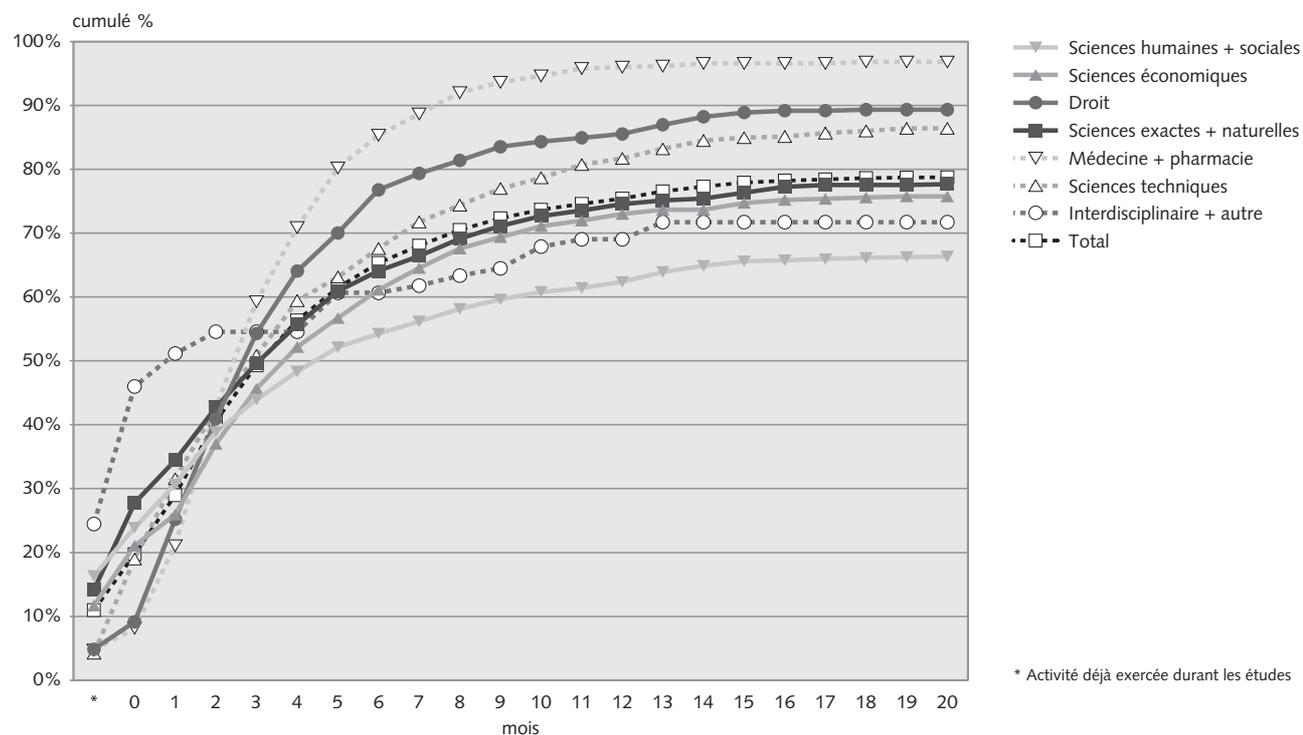
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A2:
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HES selon la grande région, en 2003



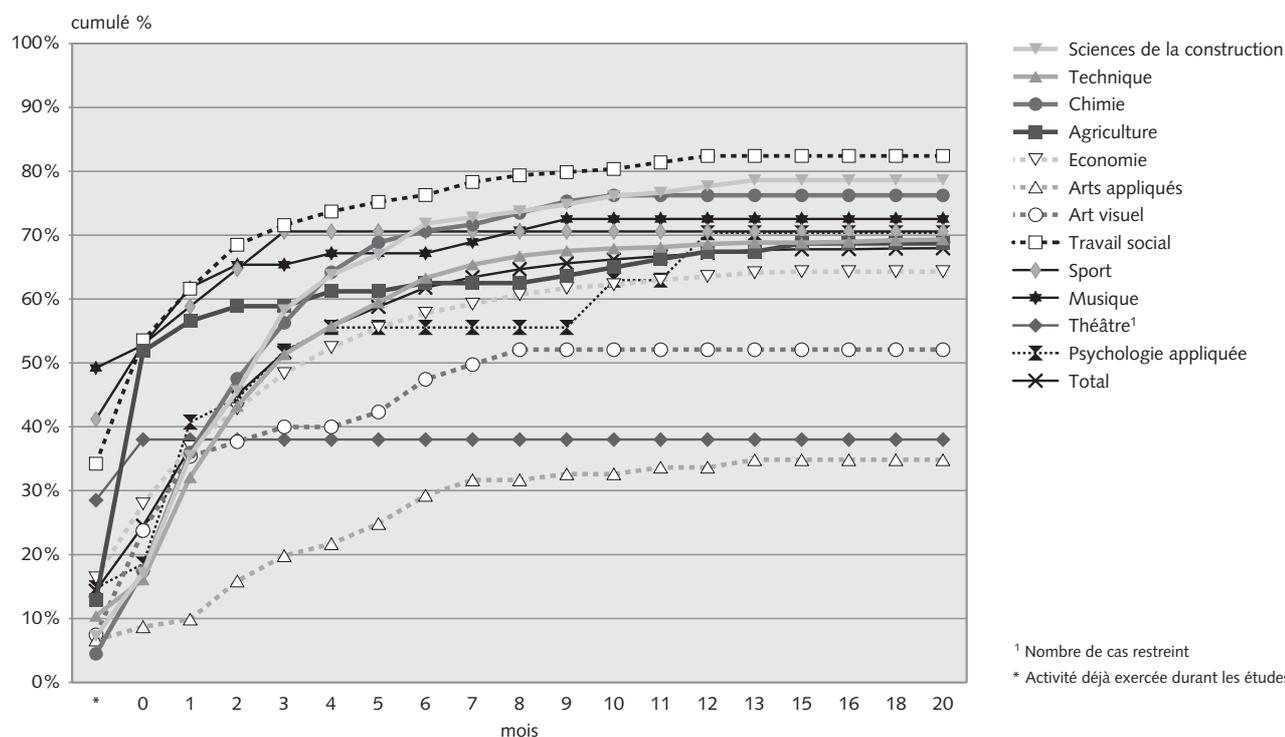
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A3:
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études, en 2003



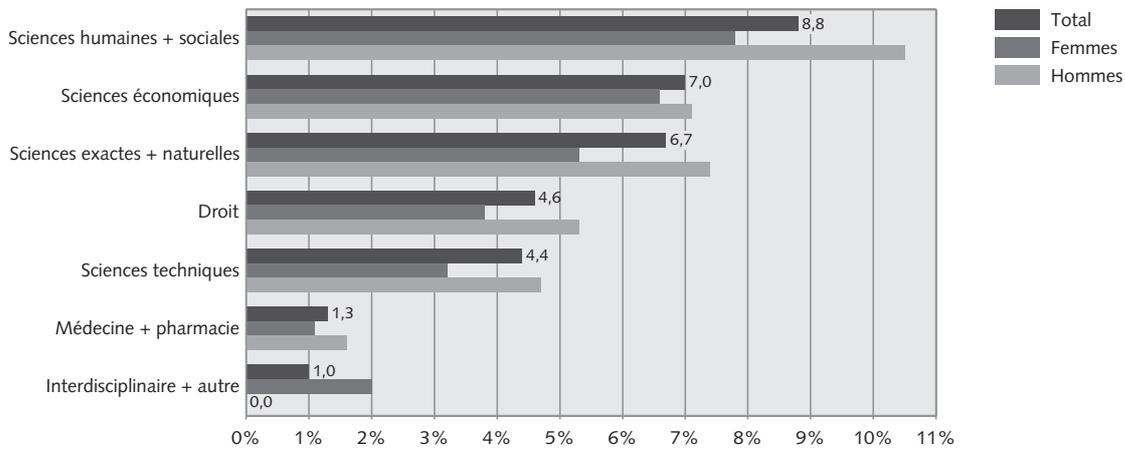
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A4:
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études, en 2003



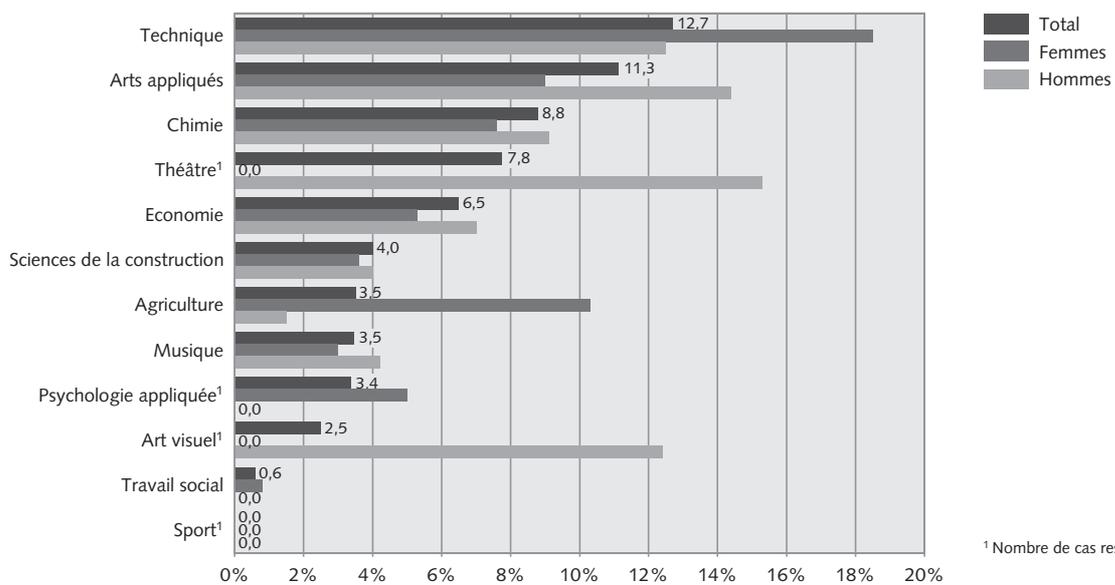
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A5:
Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études et le sexe, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

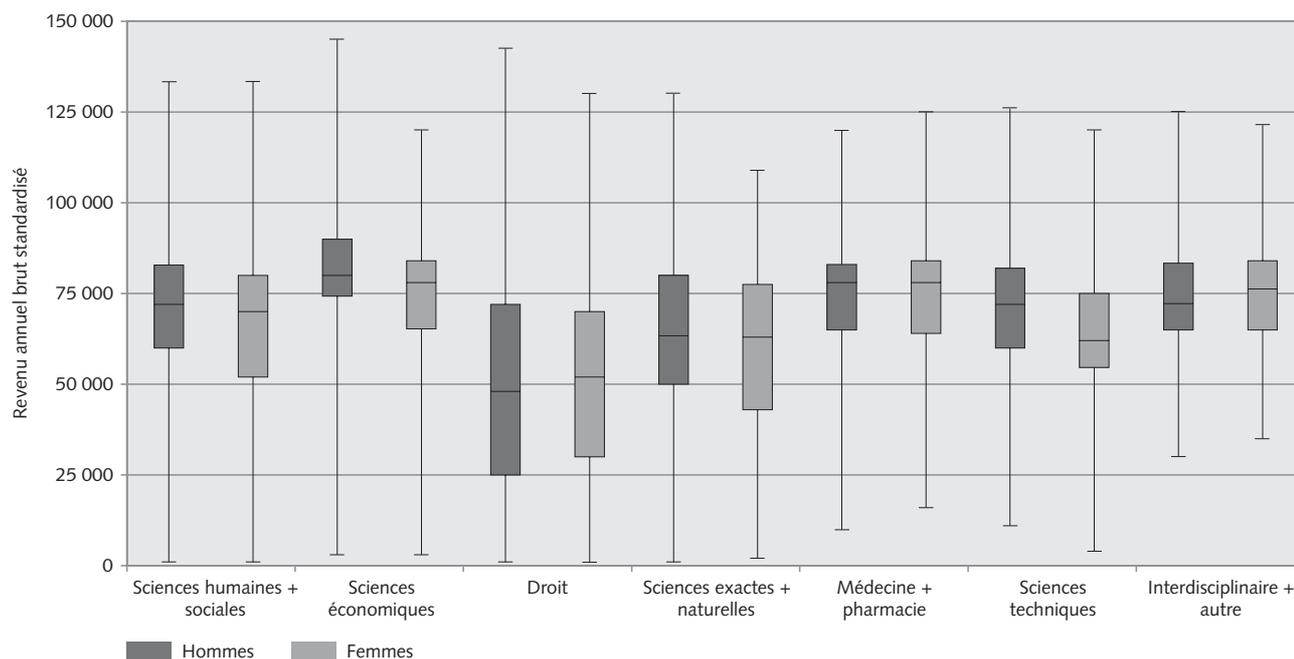
Graphique A6:
Taux de sans-emploi des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2003



¹ Nombre de cas restreint

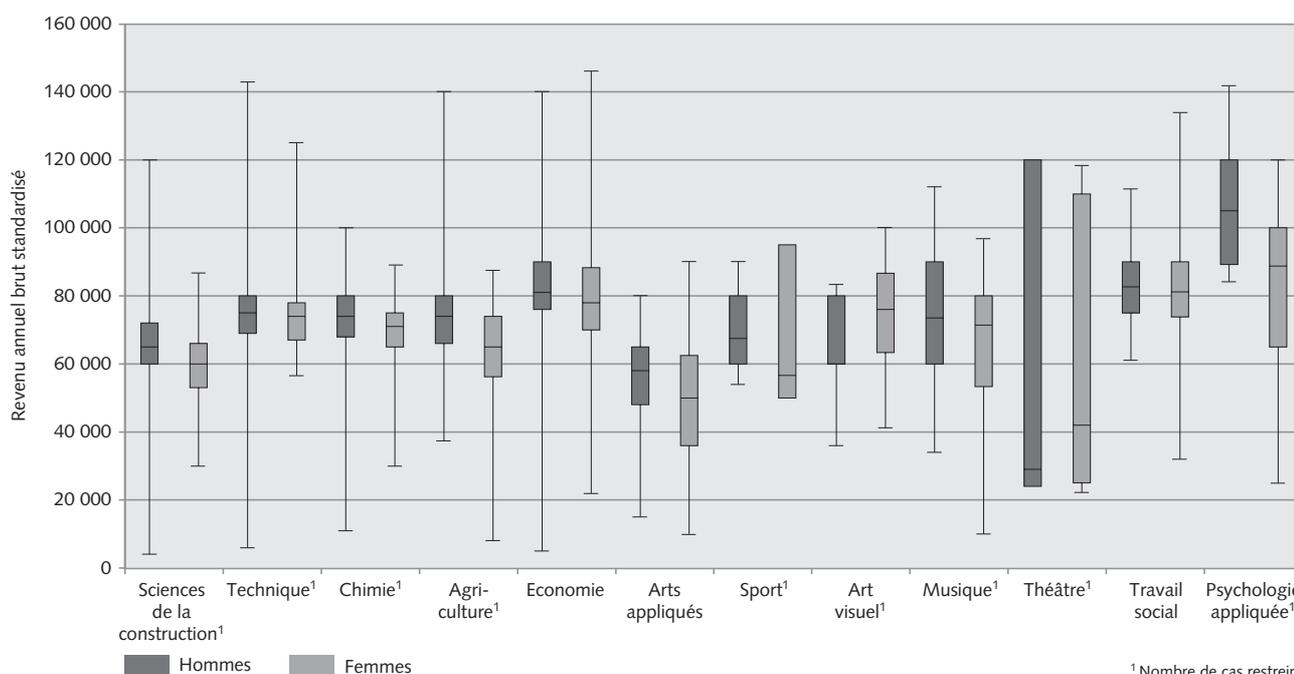
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A7:
Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HEU selon le groupe de domaines d'études et le sexe, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

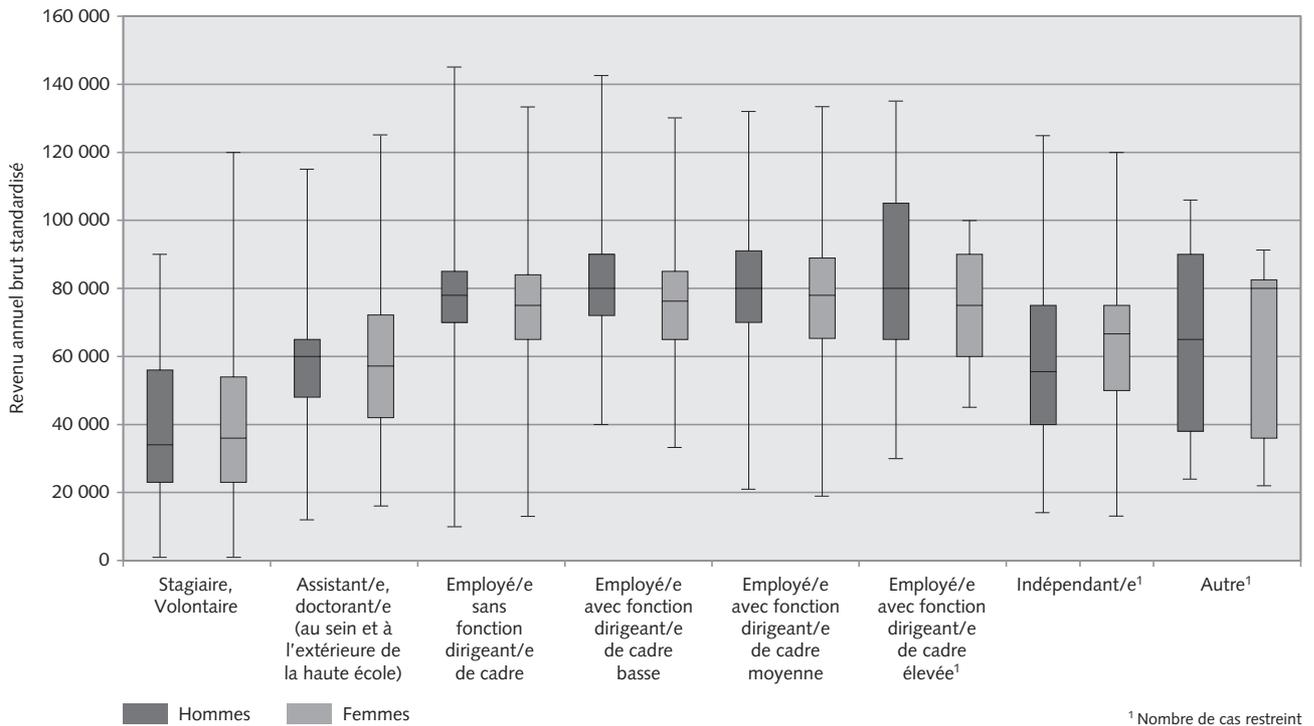
Graphique A8:
Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2003



¹ Nombre de cas restreint

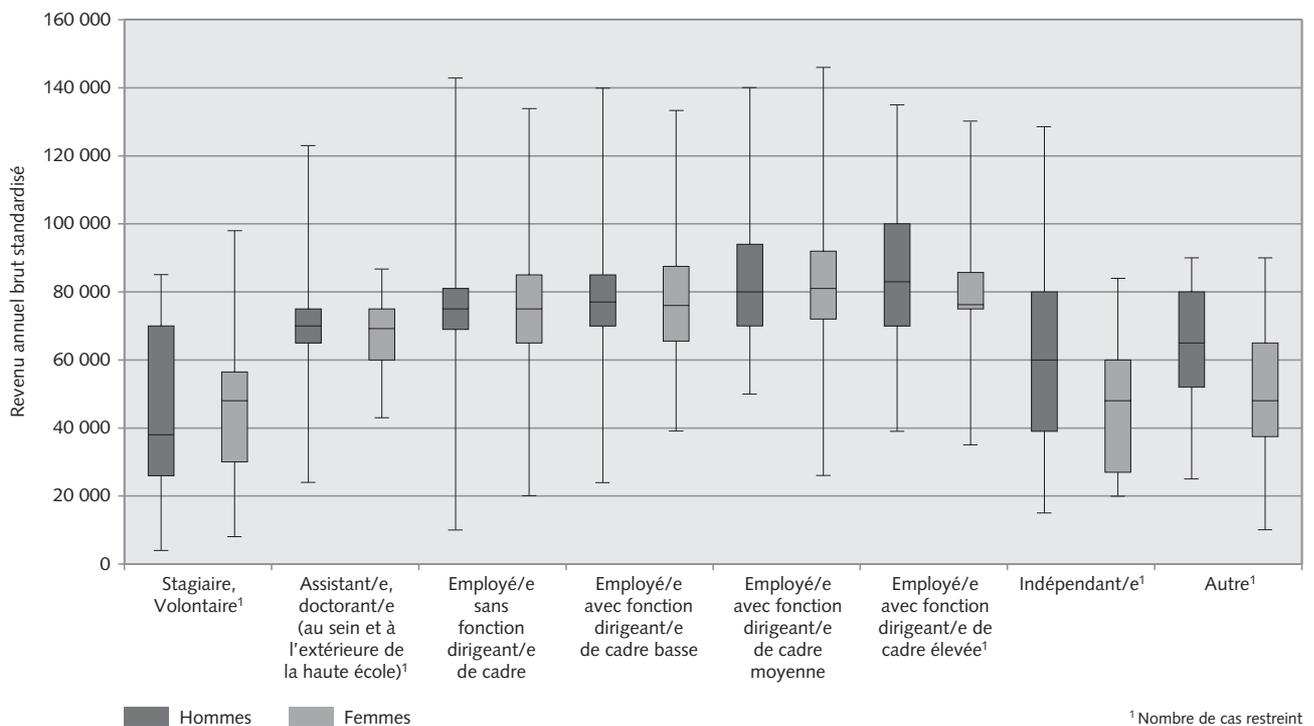
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A9:
Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HEU selon le statut professionnel et le sexe, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Graphique A10:
Revenu annuel brut des nouveaux diplômés HES selon le statut professionnel et le sexe, en 2003



© Office fédéral de la statistique (OFS)

